

CORIS BANK INTERNATIONAL

My CORIS BANK

La **BANQUE** à **PORTÉE** de **MAIN**.

La Banque Autrement
https://www.corisbank.com

Disponible sur Google Play et l'App Store

www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0709 du 30 Juin au 06 Juillet 2026- Prix : 250 F CFA

BANQUE :

CORIS BANK INTERNATIONAL
TOGO, LE
CHALLENGER
DEVENU
LEADER

P.4

ARRÊT DE LA COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO :

Constitution

**LA REFORME
CONSTITUTIONNELLE
MAINTENUE !**

P.3

TOGO - ÉQUIPE EUROPE-EUROCHAM - DIALOGUE TRIPARTITE :

POUR ACCÉLÉRER LES

INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

P.3



EDITO**Travailler dans la continuité**

! Du matin où on se lève jusqu'au soir où on se couche, que de choses à faire ! Et tout le monde est obligé de les faire.

La différence, c'est que certains s'acquittent de leurs tâches machinalement, mécaniquement, alors que d'autres, au contraire, qui possèdent une philosophie spirituelle, cherchent à introduire dans chacun de leurs actes une vie plus intense, plus pure. Et à ce moment-là tout est transformé, tout prend pour eux un sens nouveau et ils sont sans cesse inspirés."

Omraam Mikhaël Aïvanhov à travers ces lignes veut tout simplement nous enseigner que la véritable puissance s'acquiert au prix de petits efforts renouvelés chaque jour. En apprenant à travailler dans la continuité, nous arriverons à trouver le rythme convenable qui nous permettra de gagner peu à peu du terrain.

Nous avons l'obligation de travailler sur nous-mêmes chaque jour. Le travail sur soi est un bel exercice. Retenons que nous avons le devoir de faire de chaque jour le meilleur instant de notre existence.

Crédo TETTEH

**Récépissé**

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédo

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali Samba

Infographie : JPB

Impression : VISION

Tirage : 2500 exemplaires

BANQUE MONDIALE-TOGO-TRANSPORTS ET LOGISTIQUES : LA MOISSON EST ABONDANTE

Afin de renforcer la compétitivité logistique du Togo par la modernisation de ses infrastructures de transport, le Groupe de la Banque mondiale a approuvé un financement de 200 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA) au bénéfice de notre pays, le Togo.

C'est en effet, par un communiqué de presse en date du 16 juin, que le Groupe de la Banque mondiale a annoncé la bonne nouvelle. Il faut noter qu'à travers une approche de développement territorial intégré, le projet a pour objectif de relier les zones de production agricoles et de développement périurbain aux zones de marchés et aux centres logistiques urbains.

Le Programme d'amélioration des services logistiques et de transport (PASLT) financera la réhabilitation de la ligne ferroviaire entre le Port autonome de Lomé et la Plateforme industrielle d'Adetikopé afin de permettre un transfert des conteneurs par les rails, l'amélioration de la mobilité urbaine dans le Grand Lomé, et le renforcement de la connectivité des zones agricoles à fort potentiel, notamment les



Zones d'aménagement agricole planifiées, aux marchés locaux, régionaux et internationaux. En désenclavant ces zones, le projet contribuera à faciliter l'écoulement des produits agricoles, réduire les pertes post-récolte et renforcer la compétitivité des filières agro-alimentaires. Les investissements prévus contribueront à la modernisation des infrastructures de transport du Togo, consolidant son positionnement en tant que plateforme logistique régionale et soutenant la création d'emplois.

Précisons que dans sa première phase, le programme ciblera des aménagements visant à réduire la congestion chronique aux abords du Port de Lomé. Avec une offre améliorée des ser-

vices de transports publics et la réduction de la pollution et du trafic des poids lourds grâce au développement du lien ferroviaire entre le port de Lomé et la Plateforme industrielle d'Adetikopé, le programme améliorera le cadre et les conditions de vie de quelque 2,2 millions d'habitants. En milieu rural, la réhabilitation des routes de déserte reliant les exploitations agricoles aux marchés permettra à environ 400 000 personnes, dont 51 % de femmes, dans les régions de la Kara, des Savanes, des Plateaux et de la Plaine de Mô, d'accéder plus facilement à des services publics de base et à des opportunités économiques. L'ensemble des infrastructures financées par le projet sera conçu

de manière à résister aux effets de changement climatique.

Selon M. Verheijen, Représentant résident du Groupe de la Banque mondiale au Togo, " Ce programme représente une opportunité stratégique majeure pour le Togo de renforcer sa position en tant que principal pôle de transport et de logistique de la sous-région et au-delà, en s'appuyant sur le Port de Lomé comme un atout stratégique. Il contribuera à stimuler la création d'emplois, à soutenir le développement des chaînes de valeur et à renforcer la capacité du pays à attirer des investissements privés de qualité ".

" En outre, il permettra d'améliorer la sécurité routière et d'offrir à tous des possibilités de transport plus rapides et plus sûres. Enfin, le programme s'appuiera sur une large gamme de services proposés par le Groupe de la Banque mondiale, qui peut mobiliser des capitaux par l'intermédiaire de ses institutions dédiées au secteur privé, à savoir la Société financière internationale et l'Agence multilatérale de garantie des investissements " a-t-il ajouté.

Crédo TETTEH

TOGO-INFRASTRUCTURES ROUTIERES :

Création de l'Agence des travaux et de gestion des routes du Togo (AGERROUTE TOGO)

Le Conseil des ministres, réuni le vendredi 26 juin 2026, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil, a examiné et adopté au cours de ses travaux, six

(6) décrets réglementaires et quatorze (14) décrets portant reconnaissance de la désignation des chefs de canton.

Parmi les décrets réglementaires, le Conseil des ministres a adopté un

Le gouvernement projette d'entretenir 1 912 km de routes nationales d'ici fin 2026

Le budget alloué s'élève à 18,1 milliards de FCFA. Ces interventions sont pilotées par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures. Elles concernent l'ensemble du territoire national, sans exception régionale.

La répartition du linéaire met en avant les Plateaux avec 758 km. Suivent les Savanes (346 km), la Maritime (318 km), la Centrale (278 km) et la Kara (211 km). Un réseau routier bien entretenu améliore la fluidité économique. Il facilite l'acheminement des marchandises et réduit les coûts de transport. Il renforce aussi l'accès des zones rurales aux services essentiels.

Dans une perspective de développement, cet effort d'entretien s'inscrit dans l'ambition du Togo de consolider son rôle de plateforme logistique régionale. L'infrastructure routière demeure, à cet effet, un levier stratégique majeur.



Une route en aménagement

portant création de l'Agence des travaux et de gestion des routes du Togo (AGERROUTE TOGO).

En actant la création de l'AGERROUTE TOGO, le Gouvernement togolais a fait le choix de mettre en place une structure spécialisée chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers. Ainsi donc, l'exécutif togolais entend remédier à la dispersion des responsabilités institutionnelles, aux surcoûts et aux retards d'exécution susceptibles d'affecter l'efficacité des investissements routiers.

Il faut noter que la pérennité des

infrastructures routières repose non seulement sur des mécanismes de financement adaptés, mais également sur une expertise technique de haut niveau et une spécialisation accrue dans la conduite des projets, ainsi que dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage publique.

C'est dans cette perspective donc qu'est créée l'Agence des travaux et de gestion des routes du Togo (AGERROUTE TOGO). Cette réforme s'inscrit dans la dynamique de modernisation de l'action publique et de renforcement de la gouvernance du secteur routier.

Crédo TETTEH

ARRÊT DE LA COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO : LA REFORME CONSTITUTIONNELLE MAINTENUE !

La Cour de justice de la CEDEAO a rendu le 29 janvier 2026 une décision qui éclaire les tensions croissantes entre souveraineté constitutionnelle des États et contrôle régional des standards démocratiques. Du côté d'une certaine classe politique de l'opposition au Togo, on procède par des interprétations partisans en produisant à longueur de journée des communiqués, juste pour embrouiller l'opinion mais surtout donner des illusions à des militants qui n'ont toujours rien compris et qui demeurent toujours manipulés par leurs leaders afin de justifier leurs carences et leurs improductivités politiques. Certes, la juridiction communautaire a formulé certaines observations relatives à la réforme constitutionnelle du 25 mars 2024, elle n'a toutefois pas remis en cause la validité ni les effets juridiques de cette réforme. La réforme constitutionnelle est maintenue.

Par @LEMEDIUM

En effet, l'arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO concernant la réforme constitutionnelle togolaise du 25 mars 2024 n'en finit pas de produire ses effets politiques. Pour certains opposants à la réforme et en mal de sensation, la juridiction communautaire a porté un coup sévère à la légitimité politique du nouveau dispositif constitutionnel. Pour les autorités togolaises, au contraire, la Cour n'a ni invalidé la réforme ni remis en cause les institutions qui en sont issues. Entre ces deux lectures se dessine une question plus profonde : jusqu'où les juridictions régionales africaines peuvent-elles intervenir dans les processus constitutionnels nationaux ?

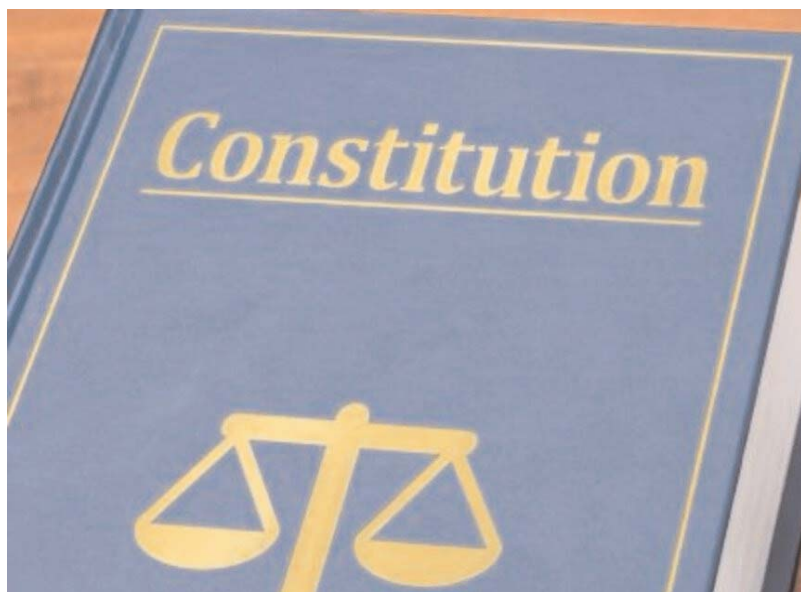
Un verdict juridique incomplet pour les requérants

Les juges communautaires ont effectivement considéré que la réforme constitutionnelle adoptée en mars 2024 soulevait des difficultés au regard de l'article 23 de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Mais, la Cour ne s'est pas aventurée sur le terrain de l'annulation de la réforme. Elle n'a pas davantage ordonné le retour à l'ordre constitutionnel antérieur ni imposé la tenue d'un dialogue politique national. Plus significatif encore, elle n'a pas retenu l'existence d'une violation du droit des citoyens de participer à la conduite des affaires publiques.

La Cour de justice de la CEDEAO a préféré adopter une approche réaliste, se limitant à ordonner une garantie de non-répétition destinée à encadrer les futures réformes institutionnelles.

La CEDEAO face au dilemme du contrôle démocratique

L'affaire togolaise illustre une évolution majeure du rôle de la Cour de justice de la CEDEAO.



Initialement conçue comme une juridiction d'intégration économique, celle-ci s'est progressivement transformée en acteur central de la protection régionale des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique. Cette transformation a été favorisée par l'ouverture exceptionnelle de son prétoire aux particuliers et aux organisations de la société civile. Contrairement à d'autres mécanismes régionaux africains, la Cour de la CEDEAO permet un accès relativement direct au juge communautaire, sans filtre préalable des États.

Cette singularité a profondément modifié la nature du contentieux communautaire. Des questions autrefois confinées aux espaces politiques nationaux se retrouvent désormais devant des juges régionaux appelés à arbitrer des controverses institutionnelles sen-

sibles. Une telle évolution suscite depuis longtemps des réserves. Certains États considèrent que l'extension du contrôle juridictionnel communautaire favorise la transposition de conflits politiques internes sur le terrain des droits de l'homme.

Un signal adressé à toute la région

Au-delà du cas togolais, l'arrêt du 29 janvier 2026 envoie un message à l'ensemble des États ouest-africains. Dans une région marquée ces dernières années par des coups d'État, des transitions militaires et des réformes constitutionnelles discutées, la Cour entend rappeler que les transformations institutionnelles ne peuvent être totalement soustraites à l'examen des engagements régionaux.

La décision s'inscrit ainsi dans une dynamique plus large d'affir-

mation des normes démocratiques africaines. Depuis l'adoption de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, les juridictions continentales et sous régionales cherchent progressivement à définir les contours d'un constitutionnalisme africain fondé sur la limitation du pouvoir et le respect des principes démocratiques.

Cette ambition se heurte toutefois à une difficulté majeure : comment concilier le respect de la souveraineté constitutionnelle des États avec l'existence d'obligations démocratiques communes ?

Une décision à forte portée symbolique

En définitive, l'arrêt du 29 janvier 2026 apparaît moins comme une remise en cause juridique de la réforme constitutionnelle togolaise que comme une décision à forte portée symbolique et normative.

La réforme demeure en vigueur. Les institutions qu'elle a instaurées continuent de produire leurs effets. Mais la Cour rappelle simultanément que les États africains ne sont plus les seuls juges de leurs choix constitutionnels lorsqu'ils ont accepté de souscrire à des engagements régionaux en matière de démocratie et de gouvernance.

C'est précisément dans cette tension entre souveraineté nationale et responsabilité régionale que se joue aujourd'hui une part importante de l'avenir du constitutionnalisme africain.

La réforme constitutionnelle

maintenue

Sur le plan juridique, la décision n'entraîne aucune remise en cause de la réforme constitutionnelle de 2024, laquelle demeure pleinement en vigueur dans l'ordre juridique national. La Cour n'a prononcé ni annulation du texte constitutionnel, ni suspension de son application, ni injonction de retour à l'ordre constitutionnel antérieur.

Les institutions mises en place dans le cadre de cette réforme continuent donc d'exercer leurs compétences conformément aux dispositions constitutionnelles en vigueur.

Une décision inscrite dans la dynamique du droit communautaire

La décision du 29 janvier 2026 s'inscrit dans le cadre du contrôle juridictionnel exercé par les institutions communautaires sur le respect des engagements régionaux des États membres.

Elle rappelle l'importance du dialogue permanent entre les exigences de la souveraineté constitutionnelle des États et les obligations découlant des instruments régionaux de promotion de la démocratie, de l'État de droit et de la bonne gouvernance.

Pour le Togo, cette décision confirme la nécessité de poursuivre la réforme constitutionnelle tout en veillant au respect des engagements souscrits dans le cadre des organisations régionales et continentales auxquelles le pays appartient.

Togo - Équipe Europe-Eurocham - Dialogue tripartite : Pour accélérer les investissements structurants

La Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil, Dr Sandra Ablamba Johnson, a présidé le vendredi 26 juin 2026 à Lomé, la première session du Dialogue tripartite entre le Gouvernement togolais, l'Équipe Europe et Eurocham Togo. C'était en présence de l'Ambassadeur de l'Union européenne au Togo, Monsieur Gwilym Ceri Jones et du Président de l'Eurocham Togo, Monsieur Charles Kokouvi Gafan. Cette rencontre marque le lancement officiel d'un mécanisme permanent de concertation et de partenariat économique réunissant aux côtés du gouvernement, l'Union européenne, ses États membres et les entreprises européennes présentes au Togo.

Ce cadre de concertation stratégique se réunira deux fois par an et sera complété par des travaux techniques.

L'objectif est double : améliorer les conditions d'activités des entreprises européennes déjà installées au Togo et attirer de nouveaux investissements à forte valeur ajoutée. En contrepartie, ces investissements devront contribuer à un ancrage local



Une vue de l'assistance lors des travaux

plus fort, au renforcement des compétences de la main-d'œuvre togolaise, à une meilleure intégration des PME nationales dans les chaînes de valeur, à la promotion du contenu local ainsi qu'à la consolidation des recettes publiques.

Pour accompagner donc cette dynamique, le Togo s'appuie sur la stratégie Global Gateway de l'Union européenne, qui mobilise jusqu'à 150 milliards d'euros en faveur des investissements en Afrique entre 2021 et 2027.

Saluant cet engagement dans un contexte international marqué par

l'affaiblissement du multilatéralisme, Dr Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil, a appelé à " transformer une coopération historiquement solide en un véritable partenariat économique puissant, durable et mutuellement bénéfique, à travers un cadre de dialogue plus affirmé, plus structuré et davantage orienté vers les résultats. "

Selon Dr Sandra Ablamba Johnson, le Togo a fait le choix stratégique du Togo de placer le secteur privé au cœur de sa transformation économique, moteur de croissance,

d'innovation, d'emplois et de mobilisation des ressources. Une occasion pour elle de rendre un hommage au Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, " pour son engagement constant dans la conduite des réformes et sa vision de faire du secteur privé un partenaire de poids dans le processus de transformation économique de notre pays ".

Le dialogue tripartite, un instrument durable de coopération économique

Au cours de ce lancement officiel, Dr Sandra Ablamba Johnson a réaffirmé la volonté du gouvernement de faire de ce dialogue tripartite, un instrument durable de coopération économique, capable de générer des projets structurants, de renforcer la confiance entre acteurs publics et privés et de créer des emplois décents pour la jeunesse.

De son côté, l'Ambassadeur de l'Union européenne au Togo, S.E.M. Gwilym Ceri Jones, a salué cette nouvelle dynamique de coopération visant à accroître les investissements européens dans le pays. " Une nouvelle dynamique est lancée aujourd'-

Suite à la page 6

ZOZO
MÉCANISATION AGRICOLE ET IRRIGATION : LE TOGO
BÉNÉFICIE D'UN NOUVEL APPUI DE LA BOAD



Le Togo enregistre un nouvel appui de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) pour renforcer la mécanisation agricole et l'irrigation. L'enveloppe, d'un montant de 40 milliards FCFA, a été approuvée lors de la 151^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'institution, tenue le vendredi 26 juin dernier, à son siège à Lomé.

Il s'agit de la 2^{ème} phase du Programme d'appui à la mécanisation agricole et à l'irrigation (ProMAI), qui porte ainsi le montant total du financement à 60 milliards FCFA. L'ambition est d'améliorer la productivité agricole, d'accroître les revenus des producteurs et de renforcer la sécurité alimentaire par l'acquisition d'équipements modernes de mécanisation agricole et d'irrigation.

Notons que la première phase du projet prévoit notamment l'acquisition de matériels agricoles et d'équipements d'irrigation au profit des Centres régionaux de mécanisation agricole (CRMA). Les CRMA de Tové et de Tchitchao, opérationnels depuis quelques mois, offrent déjà des services de proximité aux producteurs en matière de mécanisation agricole.

La seconde phase devrait favoriser l'élargissement des interventions à l'ensemble des zones agricoles prioritaires du pays, afin de renforcer l'impact du programme sur la productivité et la résilience du secteur. Il est également prévu la mise en place et la réhabilitation d'infrastructures hydrauliques adaptées aux besoins des cultures. L'objectif est de sécuriser les productions face aux aléas climatiques et de permettre une exploitation agricole plus régulière.

Pour rappel, des manuels de procédures administratives, financières, de suivi-évaluation et de passation des marchés du ProMAI ont été validés en avril dernier. Cette étape visait à renforcer la gouvernance du programme et à améliorer l'efficacité de sa mise en œuvre, en vue d'une exécution plus rigoureuse des différentes activités prévues.

Source : @Republiquetogolaise.com

**UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE BIEN-
TÔT CONSTRUIT DANS LES PLATEAUX**

Le gouvernement poursuit ses efforts en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes. Une nouvelle étape a été franchie la semaine dernière avec la signature d'une convention de partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et la Fondation Follereau Luxembourg (FFL), à travers son partenaire exécutif local, l'Association des Amis togolais.

L'accord, conclu pour une durée de trois ans et demi, prévoit la construction et l'équipement d'un centre de formation professionnelle à Ebeva-Hiheato, dans la commune Amou 3, située dans la région des Plateaux. La mise en œuvre de ce projet s'inscrit dans le cadre de la Politique nationale de promotion de l'emploi et de l'apprentissage des jeunes.

À travers cette initiative, les partenaires entendent renforcer l'accès des jeunes à des formations adaptées aux besoins du marché du travail. L'ambition est de permettre à un plus grand nombre d'apprenants d'acquérir des compétences pratiques et professionnelles favorisant leur insertion dans l'emploi salarié ou l'auto-emploi.

" Cette convention traduit notre volonté commune d'offrir à la jeunesse togolaise des opportunités concrètes de formation, d'apprentissage et d'insertion. En unissant nos efforts, nous créons les conditions nécessaires pour permettre à davantage de jeunes de développer leurs compétences et de construire un avenir professionnel prometteur ", a indiqué le secrétaire général du ministère, Emmanuel Ahiya.

De leur côté, les représentants de la Fondation Follereau Luxembourg ont réaffirmé leur engagement à accompagner le ministère dans la mise en œuvre des actions prévues. Fondée le 7 décembre 1966, la Fondation Follereau Luxembourg est une ONG de développement reconnue comme établissement d'utilité publique depuis 1984. Elle intervient dans huit pays africains, dont le Togo, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection et de la formation professionnelle (...)

Source : @Republiquetogolaise.com

**BANQUE : CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO,
LE CHALLENGER DEVENU LEADER**

Depuis son implantation au Togo en 2015, Coris Bank International Togo s'est progressivement affirmée comme un acteur majeur du paysage bancaire national, grâce à son engagement en faveur du financement de l'économie, de l'inclusion financière, de l'innovation, de la finance islamique et de la proximité avec les clients.

Filiale du Groupe Coris, Coris Bank International Togo (CBI Togo) intervient dans les activités de banque conventionnelle, de finance islamique, de banque digitale, de monétique, de financement de l'économie et d'accompagnement des différents segments de clientèle. La Banque s'adresse aux particuliers, aux professionnels, aux PME et PMI, aux grandes entreprises, aux institutions et aux acteurs publics. Son positionnement est fondé sur la proximité, la réactivité, la qualité de service, l'innovation et la contribution au développement économique national.

L'état civil de CBI Togo

Coris Bank International Togo (CBI Togo) dispose à fin 2025 d'un réseau de 19 agences et bureaux, de 21 DAB/GAB, de 71 TPE, d'une base d'environ 91 000 clients et de plus de 259 000 clients wallet. Elle occupe une place structurante sur le marché bancaire togolais, avec un total bilan de 615,5 milliards de FCFA à fin décembre 2025.

Une vision, des missions...

Avec le leadership de son Directeur Général, Alassane KABORE, CBI Togo a comme vision d'être le groupe bancaire et financier panafricain de référence, leader dans les offres bancaires, la mésofinance et l'innovation.

Cependant pour atteindre une vision, il faut s'assigner des missions. En termes justement de missions, Coris Bank International Togo (CBI Togo) entend contribuer au développement durable des économies africaines, promouvoir l'inclusion financière et renforcer l'impact socio-économique et environnemental des activités du Groupe.

Pour y parvenir, les dirigeants de la Banque reposent leurs actions sur des valeurs que sont la confiance, l'originalité, la responsabilité, l'intégrité et la sociabilité. Des valeurs développées depuis 2015 et qui paient jusqu'aujourd'hui à voir les résultats engrangés par une jeune et très dynamique équipe managériale, qui ne cesse de proposer à ses clients une gamme complète de solutions financières couvrant la banque conventionnelle, la finance islamique et la mésofinance.

CBI Togo et les chiffres...

À fin décembre 2025, CBI Togo dispose de 19 agences et bureaux au Togo. Un maillage territorial progressant par rapport en 2024 (17 agences) soit une évolution de +11,8 %.

Le nombre de DAB/GAB a, de son côté, augmenté de 18 à 21 à fin décembre 2025, soit une évolution de +16,7 %. Ce qui conclut en une capacité de libre-service bancaire renforcée.

Ce renforcement progressif de ses canaux de distribution, semble inviter la clientèle de CBI Togo à s'approprier davantage les solutions digitales et les



Alassane KABORE, DG CBI TOGO

moyens de paiement modernes mis à sa disposition. L'objectif est de simplifier les opérations du quotidien, de réduire la dépendance au cash, de sécuriser les transactions et de favoriser des usages financiers plus rapides, plus pratiques et plus accessibles.

Cette évolution constitue un levier important de modernisation des habitudes financières, mais aussi un facteur de sécurité, de traçabilité et d'efficacité dans la relation entre la Banque, les clients et les facturiers.

En ce qui concerne le dispositif d'acceptation des paiements électroniques qui continue de se développer avec CBI Togo, il faut retenir que le nombre de TPE à fin décembre 2025 est passé à 71 contre 61 en 2024, soit une évolution de +16,4 %.

Actuellement, la base clientèle de Coris Bank International Togo (CBI Togo) a franchi le seuil d'environ 91.000 Clients (2025) contre 79 419 en 2024. Ce qui démontre une évolution dans ce secteur de +14,6 %.

Il faut noter également que le nombre de clients wallet, Banque Digitale est passé de 2024 à 2025 de 213 430 à 259 569 clients soit une progression de +21,6 %. Ce qui indique clairement que l'adoption des usages digitaux se renforce nettement avec la Banque.

PI-CORIS, une avancée majeure dans l'interopérabilité des paiements

Dans la dynamique de modernisation des paiements au sein de l'UEMOA, CBI Togo s'inscrit pleinement dans le déploiement de la Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané, connue sous l'appellation PI-SPI. À travers PI-CORIS, la Banque a été la première institution financière à mettre à la disposition de ses clients cette solution destinée à faciliter les paiements et transferts instantanés entre acteurs financiers participants.

Cette innovation répond à un besoin concret. Elle permet aux utilisateurs d'effectuer des opérations plus simples, plus rapides et plus fluides, notamment à travers l'usage d'alias, de coordonnées bancaires ou de canaux

compatibles. Elle contribue ainsi à réduire les barrières entre les différents instruments de paiement, tout en améliorant l'expérience transactionnelle des clients.

Pour CBI Togo, PI-CORIS au-delà d'une innovation technologique, c'est un levier d'inclusion financière, de proximité et de transformation des usages. En facilitant les transferts instantanés et l'interopérabilité des paiements, la Banque accompagne l'évolution du marché vers des services financiers plus accessibles, plus sécurisés et mieux adaptés aux attentes des particuliers, des professionnels, des commerçants et des entreprises.

L'offre différenciée de CBI Togo comme réponse aux besoins d'une clientèle particulière

La Finance Islamique constitue une offre différenciée qui permet à CBI Togo de répondre aux besoins d'une clientèle recherchant des solutions conformes aux principes de la finance participative. Elle complète l'activité conventionnelle et participe à l'élargissement de l'inclusion financière.

À fin décembre 2025, l'activité affiche 5 344 comptes, 9,2 milliards de FCFA de ressources, 7,4 milliards de FCFA de financements, 1,5 milliard de FCFA de financements hors bilan. A.

Ce qu'il sied de retenir à ce niveau, c'est justement que la Finance Islamique ne constitue pas une activité périphérique pour CBI Togo. Elle représente plutôt un levier de diversification, de proximité et de réponse à des attentes spécifiques du marché, dans un cadre organisé et aligné avec les standards du Groupe Coris. La Finance Islamique constitue donc un axe de diversification de l'offre de CBI Togo.

Une contribution remarquable de CBI Togo à l'économie nationale

CBI Togo contribue à l'économie nationale par la mobilisation de l'épargne, le financement des besoins des particuliers, des PME, des entreprises et des institutions, la sécurisation des

flux, la modernisation des moyens de paiement et le développement de services financiers adaptés.

En ce qui concerne le financement de l'activité économique, il faut souligner des crédits nets de provisions de 244,6 milliards de FCFA à fin 2025.

La mobilisation de l'épargne s'illustre par des dépôts clientèle de 366,1 milliards de FCFA à fin 2025.

En termes d'accompagnement des entreprises, on note des financements, engagements par signature, services de paiement, solutions de trésorerie et offres digitales.

Pour ce qui est du volet Inclusion financière, cela s'illustre par le développement de Coris Money, des wallets, des actions de terrain et des offres accessibles.

La modernisation des paiements constitue également un axe fort de la contribution de CBI Togo à l'économie nationale. À travers Coris Money, MyCoris Bank, les solutions d'acceptation électronique et PI-CORIS, la Banque accompagne l'évolution des usages vers des transactions plus rapides, plus sûres et plus accessibles. PI-CORIS, adossé à la dynamique PI-SPI de l'UEMOA, ouvre notamment une nouvelle étape dans l'interopérabilité des paiements instantanés, au bénéfice des clients, des commerçants, des professionnels et des entreprises.

Somme toute, CBI Togo se positionne comme une banque citoyenne et une RSE impactante. En ce sens qu'au-delà de son rôle financier, CBI Togo mène des actions citoyennes orientées vers l'éducation, la santé, la culture, le sport, l'inclusion financière et l'entrepreneuriat. Ces engagements traduisent la volonté de la Banque de créer de la valeur économique tout en contribuant au développement social et humain.

A propos du Groupe Coris

Le Groupe Coris est un groupe bancaire et financier panafricain né de la volonté de son fondateur, Monsieur Idrissa NASSA, de rendre les services bancaires accessibles au plus grand nombre et de proposer un financement adapté aux besoins des économies africaines. Cette ambition s'exprime à travers le slogan " Faire la banque autrement ".

Le Groupe a démarré ses activités en 2008 au Burkina Faso avec la création de Coris Bank International SA. En quelques années, cette première filiale s'est imposée comme un acteur de référence sur son marché, avant que l'enseigne Coris Bank International ne se déploie dans plusieurs pays africains à partir de 2013.

Le positionnement du Groupe repose sur un modèle d'affaires centré sur le financement des entreprises locales, notamment les PME et PMI, ainsi que sur une offre financière adaptée aux particuliers, aux grandes entreprises, aux institutions et aux États.

De nos jours, l'empreinte panafricaine du Groupe Coris est célébrée : Troisième Groupe bancaire de l'UEMOA (en termes de Total Bilan ; 8,6% PDM), 77737,29 milliards de F?CFA de Total bilan consolidé avec 1,2 million de clients. En plus d'une offre diversifiée, le Groupe Coris dispose de 11 filiales conventionnelles, 10 branches islamiques Baraka et 4 filiales Méso Finance.

Crédo TETTEH

ENERGIE ELECTRIQUE :

Le solaire pour renforcer l'offre nationale

Dans le théâtre de la transformation énergétique en Afrique de l'Ouest, le Togo s'impose comme l'un des espaces où la transition vers le solaire domestique prend une dimension particulièrement frappante. Dans le pays, l'électricité ne se résume plus aux lignes classiques du réseau national : elle se déploie aussi à travers des dispositifs autonomes de l'énergie solaire.

Lors d'une intervention à l'Assemblée nationale, le ministre Robert Eklo en charge du secteur a indiqué que parallèlement aux efforts du gouvernement pour augmenter l'offre de l'énergie thermique, il poursuit le développement des énergies renouvelables avec la mise en service prochaine de la centrale solaire de Dapaong, d'une capacité de 25 mégawatts-crête, couplée à un système de stockage de 40 mégawattheures.

Déjà, les centrales solaires de Sokodé (60 mégawatts-crête) et Awdjélo (42 mégawatts-crête), l'extension de la centrale de Blitta de 30 mégawatts-crête supplémentaires avec 10 mégawattheures de stockage témoignent de l'ambition des autorités du pays pour les énergies renouvelables.

Mise en exploitation en juin 2021 avec une capacité initiale de 50 MW, la centrale photovoltaïque de Blitta portera bientôt sa capacité à 100 MW. Exploitée par AMEA



Robert Messan EKLO, ministre en charge de l'énergie

TOGO SOLAR SAU, elle s'impose comme l'un des plus grands projets solaires d'Afrique de l'Ouest. Elle a permis d'alimenter environ 600 000 ménages et PME, sans émissions fossiles.

Dans la région des plateaux par exemple, on dénombre 29 752 foyers (environ 380 000 personnes) équipés de kits solaires en 2025 contre 27 650 ménages en 2024. Une progression nette, presque vibrante, qui traduit l'élargissement continu de cette technologie dans les foyers ruraux et périurbains.

La progression entre 2024 et 2025 est celle d'une course d'extension continue. C'est la diffusion progressive de l'énergie solaire dans les foyers, portée par des politiques publiques, des initiatives privées et une appropriation croissante des populations.

Au gouvernement, on affirme que ce mouvement n'est pas anodin. Il révèle une mutation progressive des habitudes énergétiques, portée

par la diffusion de solutions hors réseau adaptées aux réalités de terrain. " Le kit solaire, souvent composé d'un panneau photovoltaïque, d'une batterie et de points d'éclairage, devient un compagnon discret mais déterminant du quotidien ", fait-on savoir.

En effet, dans les villages comme dans les petites agglomérations, cette technologie change la donne. Elle prolonge les heures d'activité après le coucher du soleil, sécurise les déplacements nocturnes et améliore les conditions d'étude des élèves. Elle permet également de maintenir une activité économique minimale dans les boutiques, ateliers et exploitations agricoles.

L'enjeu dépasse le confort domestique. Dans une région où l'activité agricole structure l'essentiel de l'économie, l'accès à une source d'énergie fiable facilite la conservation de certains produits, la transformation artisanale et l'organisation des circuits de vente locaux.

Ce qui frappe surtout, c'est l'effet d'accumulation. Chaque nouveau ménage équipé n'ajoute pas seulement un point lumineux de plus sur la carte énergétique : il contribue à un basculement silencieux vers une autonomie partielle, une résilience accrue face aux aléas du réseau conventionnel. Dans cette région de vastes étendues, où les distances entre localités restent parfois importantes, le solaire domestique agit comme un trait d'union énergétique. Il relie des foyers dispersés à une forme minimale mais essentielle de modernité.

Au ministère délégué chargé de l'énergie et des ressources minières, on relève qu'en 2024, la capacité totale d'énergie électrique installée s'élevait à 327 MW, avec une part de 41,24 % provenant des sources renouvelables, dont 31,08 % pour le solaire photovoltaïque et 10,16 % pour l'hydroélectricité.



TRANSFERTS MONÉTAIRES :

UNE SOLUTION AUX DÉFIS LIÉS À LA PAUVRETÉ ET À L'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE

En Décembre 2025, le gouvernement togolais a procédé au lancement d'une nouvelle opération nationale de transferts monétaires au profit des populations vulnérables. Elle fait suite à des précédentes qui sont arrivées à terme en 2024. La nouvelle initiative permettra à 700 000 personnes à travers tout le pays de bénéficier d'un appui financier direct de 25 000 francs CFA par ménage.

A travers cette opération qui a porté ses fruits, les autorités togolaises s'engagent à renforcer durablement le système de protection sociale grâce à des mécanismes numériques sécurisés.

Dans sa configuration où il est financé par l'État, la Banque mondiale et l'Agence française de développement, il offre aux ménages la possibilité concrète de dire adieu à l'inactivité et à la précarité, tout en consolidant les filets de protection sociale. Les efforts du gouvernement, en ce qui concernent la solution financière des transferts monétaires, dans les régions intérieures du pays payent.

Pour la période 2024-2025, le programme s'est signalé de la plus belle des manières. Plus de 1,1 milliard FCFA a été mobilisé entre août 2024 et août 2025 pour assurer les transferts monétaires aux personnes vulnérables dans le cadre

des programmes et projets de filets sociaux de base.

Dans les régions des Plateaux, centrale et de la Kara, les données dévoilées par le ministère du Développement à la base témoignent d'une intervention ciblée, centrée sur les zones où les besoins sociaux demeurent significatifs.

La région des Plateaux enregistre 2 076 ménages bénéficiaires de transferts monétaires en 2024. Cette zone, marquée par une forte activité agricole et une diversité de dynamiques rurales, a toujours constitué un espace stratégique pour les politiques d'assistance sociale. L'appui financier y contribue à soutenir des foyers souvent dépendants de revenus saisonniers.

La région de la Kara suit avec 2 883 ménages accompagnés. Ce volume, le plus élevé parmi les trois régions considérées, s'explique par l'efficacité des interventions dans cette partie septentrionale du pays, où les défis liés à la pauvreté et à l'accès aux services de base demeurent particulièrement présents. Dans la région centrale, 990 ménages ont bénéficié des transferts monétaires au cours de l'année mentionnée. " Ce chiffre, modeste en comparaison, est dans une logique de ciblage précis des foyers les plus fragiles, notamment dans les zones rurales et périurbaines ", explique-t-on.



Transfert monétaire

Les autorités affirment que les transferts monétaires ne sont pas des investissements en l'air ou des investissements inutiles. Ce sont des investissements dans l'humain, fondamental pour le développement. Les transferts monétaires réduisent les vulnérabilités grâce à leur faculté d'apporter un soutien direct aux ménages, en contribuant à couvrir des besoins essentiels tels que l'alimentation, la santé, la scolarisation des enfants. " L'argent reçu m'a permis d'agrandir mon commerce et de pouvoir prendre soin de mes enfants ", a confié une revendeuse de céréales.

La sélection des bénéficiaires repose sur des critères bien définis. Il s'agit notamment des personnes ayant des difficultés à se nourrir, des individus atteints de maladies

graves ou chroniques, ou encore des personnes vivant avec un handicap. Les ménages ayant perdu leur principale source de revenus sont également concernés, tout comme ceux dont les enfants en âge scolaire restent à la maison faute de moyens financiers.

Pour le gouvernement, les transferts monétaires s'inscrivent dans un programme global de protection sociale prévu pour une durée de cinq ans. Le programme repose sur trois axes : les transferts monétaires inconditionnels, l'emploi des jeunes en situation de vulnérabilité, l'autonomisation économique des ménages vulnérables, en particulier les femmes, à travers le développement d'activités génératrices de revenus.

Zozo

LOME SOUS LES PLUIES DILUVIENNES : LA PROTECTION CIVILE APPELLE À LA PLUS GRANDE PRUDENCE



De fortes précipitations s'abattent sur la capitale, Lomé, et ses environs depuis ce lundi 29 juin 2026. Face aux inondations naissantes et aux perturbations du trafic, l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC) et les services de secours sont sur le pont.

Des pluies diluviennes perturbent la capitale togolaise

Nous sommes de plein pied dans la saison des pluies. Depuis ce lundi matin, des précipitations de forte intensité touchent la capitale et sa périphérie. Et la conséquence directe de ces intempéries est une hausse rapide du niveau des eaux dans les principaux ouvrages d'assainissement de la ville.

Plusieurs artères majeures de Lomé sont actuellement submergées, entraînant de fortes perturbations de la circulation. De nombreux automobilistes et motocyclistes se retrouvent en difficulté, ralentissant considérablement le trafic urbain.

Des communes de Lomé placées sous haute surveillance

L'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC) a identifié plusieurs zones particulièrement vulnérables. Une attention toute particulière et des déploiements ciblés sont en cours dans les localités de la préfecture du Golfe (commune du Golfe 2, Golfe 3, Golfe 5 et Golfe 7), et de la préfecture d'Agoué-Nyivé (communes d'Agoué-Nyivé2, Agoué-Nyivé4, Agoué-Nyivé5 et Agoué-Nyivé6).

Mobilisation générale des secours et de l'ANPC

Sous la coordination de l'ANPC, les différents services de secours, notamment les sapeurs-pompiers, les agents de l'assainissement, les forces de l'ordre, sont activement mobilisés et déployés sur le terrain pour porter assistance aux populations et fluidifier autant que possible les axes bloqués.

Pour tenir les habitants informés en temps réel, la Protection Civile publie régulièrement des bulletins d'impacts et des alertes météo sur ses différents canaux de communication (réseaux sociaux, communiqués radio, etc.). Il est vivement conseillé de suivre ces canaux officiels pour adapter vos déplacements.

Sécurité routière : les consignes de prudence et le numéro d'urgence à retenir : Dans une note officielle publiée ce lundi matin, la Division de la Sécurité Routière (DSR) a exhorté tous les usagers de la route à faire preuve " de la plus grande prudence ".

Rappel des règles de sécurité en cas de fortes pluies :

- Réduisez votre vitesse et augmentez les distances de sécurité.
- Évitez de vous engager sur les voies totalement submergées.
- Allumez vos feux de croisement pour rester visible.

Un numéro d'urgence à composer : le 170

En cas d'urgence absolue, d'inondation menaçante, d'accident de la route ou d'incendie, le numéro vert 170 reste opérationnel 24h/24 et 7j/7. N'hésitez pas à joindre les secours si la situation l'exige.

@macite.tg

CETEF : UN SALON DEDIE À LA SANTÉ PRÉVENTIVE EN COURS JUSQU'AU 27 JUIN

Le Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF) accueille depuis le mardi 23 juin le Salon de la santé et du bien-être (HUMANIS).

L'événement, qui est à sa 2e édition, a été ouvert par le ministre en charge de la santé, Jean-Marie Tessi.

Pendant cinq jours, les visiteurs s'informent sur les bonnes pratiques favorables à la santé, échangent avec des professionnels du secteur et bénéficient de consultations ainsi que de dépistages gratuits. Des panels, conférences et séances de sensibilisation sont également organisés autour de diverses thématiques liées au bien-être et à la prévention des maladies.

Placée sous le thème " Votre santé, votre responsabilité : prévenir pour mieux vivre ", cette édition met l'accent sur l'adoption de comportements favorables à une meilleure qualité de vie. L'initiative vise notamment à promouvoir la prévention à travers une meilleure information des populations sur l'alimentation, l'activité physique, l'hygiène de vie, la santé mentale et le dépistage précoce.

" La santé ne commence pas à l'hôpital, elle commence dans nos choix quotidiens : notre cadre de vie, notre gestion du stress, notre sommeil, notre environnement, nos activités physiques ", a souligné le ministre Jean-Marie Tessi. L'ambition du CETEF est de faire de ce rendez-vous une plateforme de sensibilisation et d'accès à l'information sanitaire pour le grand public.

Source : @Republiquetogolaise.com

Coupe du monde 2026 :

HUIT SÉLECTIONS AFRICAINES À LA CONQUÊTE DES HUITIÈMES DE FINALE

L'Afrique poursuit son parcours historique à la Coupe du monde 2026, malgré la première élimination d'une de ses équipes en seizièmes de finale. Dimanche 28 juin, l'Afrique du Sud a été battue (1-0) par le Canada, qui devient la première nation qualifiée pour les huitièmes de finale.

Avant le début de la phase à élimination directe, le continent avait réussi une performance inédite en

qualifiant neuf de ses dix représentants pour les seizièmes de finale. Seule la Tunisie n'était pas parvenue à franchir la phase de groupes. Ce record est notamment favorisé par le nouveau format de la compétition, qui permet aux deux premiers de chaque groupe ainsi qu'aux huit meilleurs troisièmes d'accéder au tableau final.

Après l'élimination des Bafana Bafana, huit sélections africaines restent en lice et connaissent désor-

mais leurs adversaires. Le Maroc ouvrira le bal face aux Pays-Bas ce lundi 29 juin. La Côte d'Ivoire sera opposée à la Norvège le mardi 30 juin. Le lendemain, la RD Congo défiera l'Angleterre, tandis que le Sénégal croisera la Belgique. L'Algérie affrontera la Suisse le jeudi 2 juillet. Enfin, le Cap-Vert sera opposé à l'Argentine, alors que le Ghana jouera contre la Colombie et l'Égypte face à l'Australie, le vendredi 3 juillet.



Le Sénégal, qui s'était qualifié parmi les meilleurs troisièmes de la phase de groupes, avait célébré cette qualification historique. Son capitaine Sadio Mané avait notamment exprimé sa gratitude sur les réseaux sociaux.

Avec huit représentants encore en

course, le football africain nourrit plus que jamais l'espoir de voir plusieurs de ses sélections atteindre les huitièmes de finale, voire poursuivre leur parcours dans ce Mondial organisé aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Dodo Abalo

Financement des infrastructures routières :

La SONAFIR portée sur les fonds baptismaux

Réuni en Conseil des ministres ce vendredi 26 Juin 2026, le Gouvernement a adopté le décret portant création de la Société nationale de financement routier (SONAFIR). Dotée de prérogatives élargies, la SONAFIR disposera de mécanismes renforcés de mobilisation des ressources, fondés sur la diversification des instruments de financement et le développement de partenariats stratégiques.

Aujourd'hui, le réseau routier national constitue un levier stratégique essentiel pour la compétitivité économique et au développement harmonieux du territoire. Conscient de cette réalité, le Gouvernement togolais avait créé en 2012 la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER), chargée de mobiliser les ressources destinées à l'entretien du patrimoine routier national.

Cependant, plus d'une décennie après, les évaluations réalisées ont révélé des insuffisances, limitant la capacité de la SAFER à répondre efficacement aux besoins croissants de financement des infrastructures routières. C'est pour remédier à ces insuffisances qu'en Conseil des ministres hier le Gouvernement a adopté la création de la Société nationale de financement routier (SONAFIR), qui se substitue à la SAFER.

Il faut ajouter que la réforme consacre également une séparation des responsabilités au sein du secteur routier. La SONAFIR assurera donc le financement des infrastructures routières, tandis que l'AGEROUTE TOGO sera chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers.

Crédo TETTEH

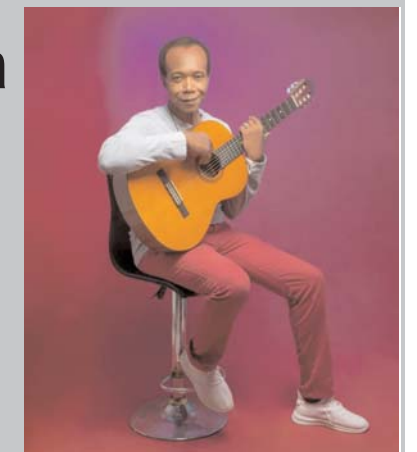
Anniversaire de décès :

Ass Koffi, 1 an déjà

Il y a 1 an déjà, notre très cher Koffi Clément Assagba s'est éteint, et une absence s'est installée, sans qu'aucune chose ne puisse la combler.

Pourtant, en partant, il a aussi laissé en héritage sa force, ses principes, ainsi qu'une multitude de souvenirs qui nous arrachent un sourire, même en son absence.

La famille Assagba vous convie à un temps d'union en prières pour le repos de la per-



sonne regrettée et illustre.

En ce jour, loin des lamentations, nous honorons son existence plutôt que sa disparition.



AVIS AUX OPERATEURS

N° 009/2026/OTR/CG/CDDI/DEL

Il est porté à la connaissance des usagers des services des douanes (importateurs, commissionnaires en douane agréés, etc.) que les taux de changes planchers, applicables aux déclarations en douane, au titre du mois de juin 2026, sont modifiés comme suit :

PAYS	MONNAIE	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX
UNION EUROPEENNE	Euro (Eur)	655,957	655,957
U.S.A.	Dollar Américain (USD)	560,594	562,108
ROYAUME UNI	Livre Sterling (GBP)	754,328	758,031
JAPON	Yen (JPY)	3,5199	3,5501
CANADA	Dollar Canadien (CAD)	407,572	409,15
CHINE	Yuan (CNY)	82,008	82,71
SUISSE	Francs Suisse (CHF)	711,903	717,057
DANEMARK	Couronne Danoise (DKK)	87,778	87,78
NORVEGE	Couronne Norvégienne (NOK)	59,438	60,788
SUEDE	Couronne Suédoise (SEK)	60,517	60,465
HONG KONG	Dollar Hong-Kong (HKD)	71,556	71,759
INDE	Roupie (INR)	5,996	5,883
AFRIQUE DU SUD	Rand Sud Africain (ZAR)	35,453	34,164
EMIRATS ARABES UNIS	Dirham (AED)	152,655	152,955
THAILANDE	Bath Thaïlandais (THB)	17,358	17,286

Cet avis prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 04 juin 2026

Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects

Tèi KONZI

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Togo - Équipe Europe-Eurocham - Dialogue tripartite :
Pour accélérer les investissements structurants

Suite de la page 3

huit avec ce premier dialogue climat des affaires entre le Togo et l'équipe Europe qui se veut structuré, soutenu et surtout très concret. Notre ambition est claire et elle est partagée : encourager plus d'investissements européens, au service de la croissance et des emplois au Togo. C'est tout le sens de Global Gateway, en déployant les outils et financements européens pour promouvoir cette montée en puissance. Je remercie le Gouvernement togolais pour sa détermination et son engagement, et je félicite Eurocham Togo qui va assurer le suivi opérationnel auprès de ses membres et des quelques 300 entreprises européennes déjà présentes au Togo ", a déclaré Gwilym Ceri Jones.

Le Togo comme hub logistique régional au cœur du corridor Abidjan-Lagos

Il faut noter que les échanges au cours de dialogue tripartite ont porté, en outre, sur le positionnement stratégique du Togo comme hub logistique régional au cœur du corridor Abidjan-Lagos. Ce rôle, renforcé par les investissements dans les infrastructures logistiques, l'énergie et le digital, offre des perspectives importantes pour le développement des chaînes de valeur et l'attraction des investissements.

Le Président d'Eurocham Togo, a, pour sa part, souligné la contribution stratégique des entreprises européennes à la transformation et à l'intégration économique du Togo. " Acteurs historiques de l'économie togolaise, les entreprises européennes comptent parmi les partenaires les plus stratégiques du pays. Par leurs investissements, la création d'emplois, le transfert de compétences et leur contribution aux recettes publiques, elles favorisent l'intégration du Togo dans les chaînes de valeur mondiales. Eurocham se donne pour mission de maximiser cet impact positif au bénéfice de la nation ", a-t-il précisé.

A travers cette première session, le Gouvernement togolais, l'Équipe Europe et Eurocham Togo réaffirment leur volonté commune de faire du Dialogue tripartite un véritable mécanisme de coopération économique de long terme, orienté vers des résultats concrets, la préparation de projets structurants et l'accélération d'investissements au service du développement durable et de la transformation économique du Togo.

Environ 312 entreprises européennes sont installées au Togo dont 46 filiales de groupes européens

Pour rappel, selon les résultats de l'étude conduite par l'Union européenne, environ 312 entreprises européennes sont installées au Togo dont 46 filiales de groupes européens. Ces entreprises interviennent dans plusieurs secteurs de l'économie : Transport - logistique, industries manufacturières, agroalimentaire, énergie et eau, BTP, hôtellerie - restauration, import - export, communication et services informatiques. Les activités des entreprises européennes installées au Togo ont généré un chiffre d'affaires d'au moins 800 milliards FCFA, plus de 9 000 emplois directs et 25 000 emplois indirects. Dans le secteur agricole, au moins 90 000 producteurs togolais sont intégrés aux chaînes de valeur agro-industrielles. Les entreprises européennes installées au Togo se positionnent également comme les premiers contributeurs fiscaux à titre individuel et collectif.

Notons que le Dialogue tripartite Gouvernement du Togo - Équipe Europe - Eurocham Togo est une plateforme permanente de concertation destinée à renforcer le partenariat économique entre le Togo et l'Europe. Il vise à favoriser l'émergence de projets structurants, améliorer l'environnement des affaires et mobiliser des investissements durables au bénéfice de l'économie togolaise.

Crédo TETTEH



SUIVEZ-NOUS



Mani Services & Business

Une **entreprise multisectorielle** engagée pour le développement économique et la **création d'emplois durables au Togo.**

Découvrez nos

SERVICES

SERVICES D'ENTRETIEN
& NETTOYAGE



COMMERCE GÉNÉRAL,
IMPORT-EXPORT



ÉVÉNEMENTIEL
& SERVICE TRAITEUR



**LE BAR LOCAL EST L'UNE
DE NOS SPÉCIALITÉS**

Legbassito Ahonkpoè
Agoè - Nyive



→ CONTACTEZ-NOUS

+ 228 72 05 88 88 / 97 08 90 80
maniservicesbusiness@gmail.com



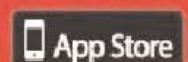
La BANQUE à PORTÉE de MAIN.



- ✓ SÉCURISÉ ET ACCESSIBLE
- ✓ ACCÈS À UN SERVICE CLIENT DÉDIÉ



Disponible gratuitement sur



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

